

ARMOIRIES

Primitivement, les armoiries sont des marques héréditaires de noblesse. Elles appartiennent aux seigneurs. Après la Révolution, la plupart des villes françaises, dont Alès, les ont conservées comme emblème.

Le blason de la ville

(Selon l'ordonnance des commissaires généraux du 2 août 1697)

- Armes : Champ de gueules au demi vol d'argent.
- Ornement de l'Ecu : 2 palmes de sinople liées de l'émail du champ.

Évolution

- La couronne comtale rajoutée par la suite.
- Les palmes de sinople remplacées par le laurier.

Plusieurs versions existent quant à l'origine du blason d'Alès

S'appuyant sur le fait que les armoiries sont apparues lors de la première croisade, Marcel Bruyère dans «Alès, capitale des Cévennes» les attribue au seigneur Raymond Pelet, parti en Terre Sainte. L'aile serait symbole de vélocité, et n'établirait aucun lien avec l'étymologie du nom Alès.

D'après *l'Armorial du Languedoc*, il s'agirait des armoiries de l'autre seigneur d'Alès, Bérard de Montalet, dont le blason d'origine était : «De gueules au demi vol d'argent». Jacques de Bérard, baron d'Alès, marquis de Montalet, mort en 1684, fut inhumé ainsi que ses descendants dans le chœur de la Cathédrale d'Alès.

Pour des besoins purement financiers, Louis XIV fit procéder à l'enregistrement des armoiries des villes, moyennant paiement d'un droit.